



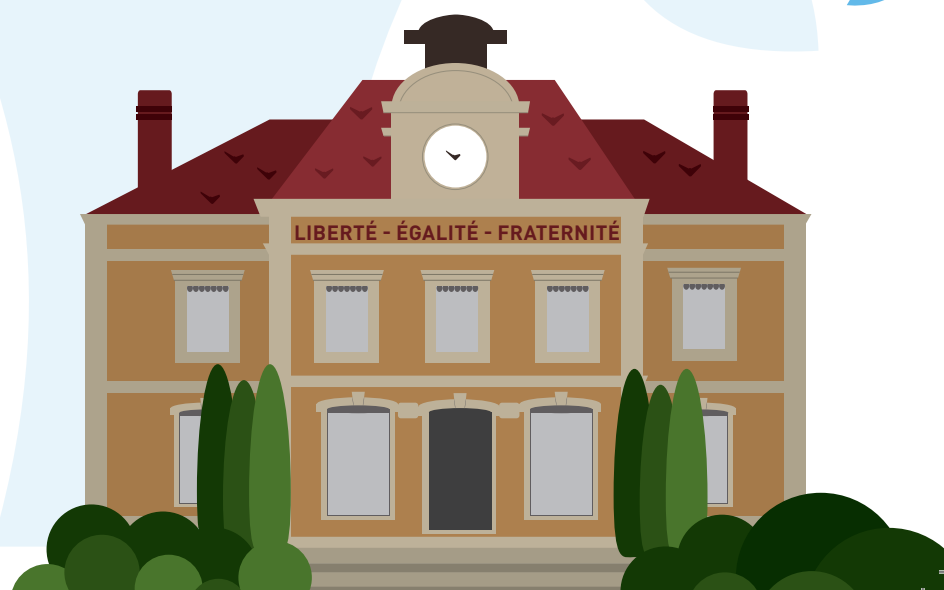
CONGRÈS ANNUEL



amf69

RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON - ASSOCIATION
DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

CONGRÈS AMF69
JEUDI 14 OCTOBRE 2021
LA TOUR DE SALVAGNY





Châtillon-d'Azergues : Julien Bourreau - Conseil Départemental du Rhône ©CD69

Sommaire	PAGE 2
Édito de la Présidente	PAGE 3
Rapport d'activités	PAGES 4 ET 5
Rapport d'activités et rapport financier	PAGES 6 ET 7
Perspectives 2021 - 2022	PAGE 8

Métropole de Lyon – Canal de Jonage et Grand Large© Laurence Danière



RHÔNE ET MÉTROPOLÉ DE LYON - ASSOCIATION
DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Le comité directeur de l'AMF69 est heureux de vous accueillir au congrès 2021 de l'AMF69.

Cet évènement annuel, important pour la vie de notre association départementale, nous permet de nous retrouver en présentiel pour la première fois de ce mandat.

Cette journée, pour laquelle je remercie l'ensemble des équipes et des bénévoles pour leur implication, verra plusieurs temps forts avec la venue du Président du Sénat Gérard Larcher, le salon de nos partenaires et l'assemblée générale annuelle de l'AMF69.

L'AMF69, c'est d'abord une manière de travailler ensemble et de valoriser nos diversités au service de nos territoires et de chacune des communes du Rhône et de la Métropole de Lyon, qu'elles soient urbaines ou rurales.

L'AM69, c'est aussi un lieu de dialogue, de rencontre et de partage au service des élus.

L'adhésion des **267 communes**, des **11 intercommunalités** et de **la Métropole de Lyon** lui assurent légitimité et représentativité.

Avec sa réorganisation administrative initiée début 2021, avec la mise en place des représentations de nos élus dans les différentes instances et l'organisation de nos commissions internes, notre association assure au quotidien ses missions essentielles de développer l'information et la formation des élus locaux, de leur apporter une expertise juridique adaptée et de contribuer au dialogue avec les pouvoirs publics départementaux et nationaux.

Cette année encore, nos collectivités et leurs élus auront été des acteurs clés de la gestion de la crise sanitaire en se mobilisant ensemble pour la campagne vaccinale, pour les actions d'accompagnement à la population, pour les mesures de soutien à l'économie locale.

L'accompagnement de l'AMF69 aura été précieux pour beaucoup de nos élus locaux, ainsi que le dialogue sincère avec les services de l'État pour répondre aux multiples questions engendrées par la crise sanitaire ou encore par le plan de relance, mais aussi à cette situation particulière de la sécurité des élus pour laquelle le président de l'AMF, François Baroin, est venu apporter son soutien en mars 2021.

Malgré la crise, nous avons maintenu ce lien essentiel avec les élus, bien sûr le plus souvent en distanciel et nous avons tous hâte, comme aujourd'hui, de retrouver cette convivialité qui fait partie de notre histoire.

La transition écologique, la relance économique et sociale, les enjeux du développement des territoires ruraux, l'avenir de la décentralisation, l'évolution des finances locales... sont autant de sujets qui au quotidien, mobilisent nos élus et sur lesquels nous allons ensemble poursuivre nos missions d'accompagnement et de partage.

Claire PEIGNE
Présidente de l'AMF69
Maire de Morancé

UN ÉVÈNEMENT



ORGANISÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE





Ancrée au cœur de nos territoires, l'AMF69 est une association apolitique qui représente les élus des différentes collectivités du département du Rhône et de la Métropole de Lyon. Avec 100 % des communes, des intercommunalités et la Métropole de Lyon adhérentes, l'AMF69 compte parmi les premières associations départementales d'élus en France.

Adhérer à l'AMF et à l'AMF69, c'est rejoindre une grande famille d'élus unis et solidaires au service du rayonnement de nos territoires.

L'AMF69 fonde son action autour de 5 piliers :

La transition écologique, la relance économique et sociale, les enjeux du développement des territoires ruraux, l'avenir de la décentralisation, l'évolution des finances locales... sont autant de sujets qui au quotidien mobilisent nos élus et sur lesquels nous allons ensemble poursuivre nos missions d'accompagnement et de partage.

REPRÉSENTATION DES ÉLUS

L'AMF69 siège dans plus de 140 commissions thématiques locales, régionales et nationales. Véritable porte-parole des élus, elle est associée de manière constante aux débats et décisions relevant des compétences du bloc communal.

Elle est force de proposition et elle porte l'intérêt des collectivités locales.



L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ÉLUS

L'AMF69 est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur. Elle propose ainsi des formations personnalisées qui s'inscrivent notamment dans le cadre du Droit Individuel à la Formation des élus (DIF-élus).

Cette année encore, l'AMF69 offre aux élus et à leurs équipes un programme de formations adaptées à leur demande et aux différentes compétences des collectivités : finances, pouvoirs de police du maire, aménagement du territoire, développement durable, relations collectivités/associations...

Depuis janvier 2021, 3 291 stagiaires ont participé aux 170 sessions de formations et d'informations, déclinées sur l'ensemble du territoire du Rhône, de la Métropole de Lyon et de l'Ain. Les visioconférences ont été développées avec nos partenaires ainsi que les points d'informations réguliers auprès des adhérents.



Les formations sont axées sur les compétences du bloc communal, le développement personnel pour permettre aux élus de mieux appréhender leur mandat.

LA COMMUNICATION

Pour tout renseignement ou toute demande, l'équipe de l'AMF69 se tient chaque jour à votre disposition, soit par téléphone ou courriel, soit directement dans nos nouveaux bureaux. Notre site Internet, qui recense les actualités juridiques des collectivités et des dossiers thématiques, est régulièrement mis à jour.

L'AMF69 publie également chaque année un agenda et un annuaire disponibles dès notre Congrès pour ses adhérents et partenaires.





LE PARTAGE ET LA CONVIVIALITÉ

L'AMF69 organise régulièrement sur l'ensemble du territoire des rencontres entre élus : visites de sites, déjeuners de travail, débats...

Notre Congrès départemental annuel, qui réunit plus de 600 élus et 80 partenaires traditionnels des collectivités, est quant à lui devenu un rendez-vous incontournable des élus et des décideurs publics de nos territoires.



LE CONSEIL JURIDIQUE

Depuis 2018, l'AMF69 a mis en place une assistance juridique dédiée aux élus et assurée par les services nationaux, le directeur de l'AMF69 et le cabinet Philippe Petit & Associés.

Vous pouvez à tout moment saisir directement notre équipe pour toutes vos questions concernant le statut et les responsabilités de l'élus et, de manière plus générale, pour tout sujet concernant le droit des collectivités.



Quartier Confluence
Confluence_2 © Muriel Chaulet

L'AMF69 EN CHIFFRES

- 267 communes du Rhône et de la Métropole de Lyon adhérentes (100 %)
- 11 intercommunalités adhérentes et la Métropole de Lyon (100 %)
- 5 749 maires, adjoints et conseillers (municipaux et communautaires) représentés

Une action résolue

- Plus de 59 sessions annuelles de formation et d'information réunissant 492 élus sur 41 sessions de formation et 836 élus sur 18 sessions d'information et webinaires en 2020.
- La transmission régulière d'actualités.
- Des conseils juridiques quotidiens.
- La représentation des communes, des intercommunalités et de la Métropole de Lyon auprès des services déconcentrés de l'Etat et des partenaires institutionnels du bloc communal.
- 180 visites hebdomadaires sur notre site : www.amf69.fr
- 5 500 personnes touchées par mois par les publications de la page Facebook : <https://www.facebook.com/AMF69>
- 1 Congrès et Salon départemental annuel.
- L'envoi de documents thématiques : Les cahiers du réseau (AMF) et Collection DOC'ANDAM.
- L'édition de l'agenda, du calendrier et de l'annuaire des élus du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Depuis la crise sanitaire, l'AMF69 a organisé une communication quotidienne commune avec les services préfectoraux pour répondre au mieux aux attentes et besoins des communes, des intercommunalités et de la Métropole de Lyon.



RAPPORT D'ACTIVITÉS ET RAPPORT FINANCIER



SUITE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Statutairement l'AMF69 assiste, informe, aide, forme, unit et regroupe ses adhérents.

Une nouvelle année très dense marquée par :

- le renouvellement et l'installation des instances de l'AMF69 ;
- le renouvellement des instances départementales, régionales et nationales suite aux élections de 2020 ;
- l'organisation des Universités des Maires et des formations pour les élus ;
- la gestion de la crise sanitaire.

Actions marquantes en 2021

- Pérennisation d'un troisième poste avec un recrutement supplémentaire en janvier 2021.
- Fort développement des sessions d'informations et de formations pour les élus locaux de l'Ain, du Rhône et de la Métropole de Lyon :
- 27 sessions d'informations avec plus de 1 470 élus de l'Ain et du Rhône présents (moyenne de 54 élus présents) ;
- Du 5 novembre 2019 au 30 juin 2021, l'AMF69 a formé, hors session d'information, 1 567 élus lors de 135 sessions de formation sur différents sites de 51 communes du Rhône et de l'Ain : moyenne 11,55 stagiaires par session ;
- **Depuis septembre 2020, plus de Plus de 96 % des communes ont eu au moins un élu formé ou informé par l'AMF69 !**

En parallèle, un important développement de la demande d'assistance juridique est assuré en interne.

Le Couple « Préfet-maire » fonctionne parfaitement dans le Rhône grâce à une véritable relation de confiance et des échanges très réguliers. L'envoi du point d'informations mutualisé en est l'illustration la plus visible.

L'AMF travaille souvent dans l'ombre mais elle est présente au quotidien auprès de l'AMF69 sur l'actualité juridique, la représentation, la formation des élus...

L'AMF69 relaie de nombreuses informations de ses partenaires dans le point d'informations avec la rubrique « Communications de nos partenaires ».

Maintien d'une communication très régulière avec le traditionnel « point d'informations » en complément des communications digitales : site internet de l'AMF69, réseaux sociaux...

RAPPORT FINANCIER

L'exercice comptable a lieu du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021 sous le contrôle du cabinet comptable VAUTHERIN (AGECOV) depuis de nombreuses années.

Éléments marquants de l'exercice :

- Maintien du taux historique de 100 % des communes, intercommunalités et la Métropole de Lyon adhérentes à l'AMF69 et l'AMF ;
- Appel à cotisation unique AMF69/AMF par l'AMF69 ;
- Maintien de l'abattement de 40 % pour la part départementale depuis 2019 ;
- Volonté de maintenir la trésorerie à 12 mois de dépenses courantes ;
- Pérennité et développement des partenariats - GROUPAMA, SFR, ENEDIS, EDF, UGAP, banque des territoires, FONPEL et Caisse d'Épargne.



DOSSIER		12		12		Variations	
ASS. MAIRES RHONE & MÉTROPOLY LYON		01/08/2020	31/07/2021	01/08/2019	31/07/2020		%
		mois		mois			
Détail du compte de résultat							
Total des produits d'exploitation		685 690	100,00	297 466	100,00	388 225	130,51
Prestations de services		431 682	62,96	119 194	40,07	312 488	262,17
70430000	VENTES ANNUAIRE/AGENDA	11 882	1,73			11 882	
70610000	PARTICIPATION FORMATIONS	380 063	55,43	50 619	17,02	329 443	650,82
70840000	PRODUITS ANNEXES	39 737	5,80	51 065	17,17	(11 328)	-22,18
70880000	PARTICIPATIONS CONGRES			17 510	5,89	(17 510)	-100,00
Cotisations		157 767	23,01	156 580	52,64	1 187	0,76
75600000	COTISATIONS MAIRIES	157 767	23,01	156 580	52,64	1 187	0,76
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		96 242	14,04	21 692	7,29	74 550	343,68
78150000	REPRISE PROVISION PR CHARGES	33 900	4,94	20 000	6,72	13 900	69,50
79100000	TRANSFERT DE CHARGES			139	0,05	(139)	-100,00
79110000	TRANSFERT CHARGES MASQUES/GEL	62 342	9,09	1 552	0,52	60 790	N/S
Total des charges d'exploitation		681 186	99,34	296 693	99,74	384 493	129,59
Autres achats et charges externes		418 771	61,07	127 691	42,93	291 080	227,96
60410000	FRAIS POUR FORMATIONS	322 794	47,08	40 450	13,60	282 344	698,01
60420000	FRAIS POUR CONGRES	54	0,01	15 662	5,27	(15 608)	-99,66
60430000	FRAIS ANNUAIRE/AGENDA	11 881	1,73			11 881	
60630000	FOURNITURES DIVERSES (COVID)	11 194	1,63			11 194	
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 442	0,36			2 442	
61220000	CREDIT BAIL LEASE GP			1 853	0,62	(1 853)	-100,00
61320000	LOCATION LOCAUX			6 800	2,29	(6 800)	-100,00
61530000	ENTRETIEN LOCAUX	1 732	0,25			1 732	
61561000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	8 075	1,18	3 669	1,23	4 406	120,09
61610000	ASSURANCE	2 099	0,31	1 895	0,64	204	10,75
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	5 685	0,83	2 952	0,99	2 733	92,56
62260000	HONORAIRES	18 977	2,77	9 480	3,19	9 497	100,17
62340000	CADEAUX	100	0,01	294	0,10	(194)	-65,96
62370000	FRAIS DE COMMUNICATION	2 375	0,35	1 667	0,56	708	42,46
62560000	MISSIONS	7 297	1,06	17 573	5,91	(10 276)	-58,48
62570000	FRAIS DE RECEPTION	17 633	2,57	18 099	6,08	(466)	-2,58
62610000	AFFRANCHISSEMENTS	3 188	0,46	2 839	0,95	349	12,28
62620000	TELEPHONE	1 806	0,26	1 973	0,66	(167)	-8,45
62630000	INTERNET	1 135	0,17	2 011	0,68	(876)	-43,56
62710000	SERVICES BANCAIRES	226	0,03	207	0,07	19	9,01
62810000	COTISATIONS	80	0,01	50	0,02	30	60,00
Impôts, taxes, versements assimilés		2 304	0,34			2 304	
63330000	FORMATION CONTINUE	2 304	0,34			2 304	
Rémunération du personnel		125 680	18,33	79 995	26,89	45 685	57,11
64110000	SALAIRES ET APPOINTEMENTS	82 149	11,98	67 516	22,70	14 633	21,67
64120000	SALAIRES POUR FORMATIONS	13 653	1,99			13 653	
64130000	SALAIRES LIES AU COVID	21 644	3,16			21 644	
64120000	CONGES PAYS	2 200	0,32	6 950	2,34	(4 750)	-68,35
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES	6 034	0,88	5 529	1,86	505	9,13
Charges sociales		82 931	12,09	53 607	18,02	29 324	54,70
64510000	URSSAF + POLE EMPLOI	66 493	9,70	44 293	14,89	22 200	50,12
64530000	APICIL	16 232	2,37	9 008	3,03	7 224	80,19
64710000	MEDECINE TRAVAIL	205	0,03	305	0,10	(100)	-32,81
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 500	0,22	1 500	0,50		
68120000	DOTATION AMORTISSEMENTS	1 500	0,22	1 500	0,50		
Dotations aux provisions		50 000	7,29	33 900	11,40	16 100	47,49
		<i>Mission d'examen</i>					

DOSSIER		12		12		Variations	
ASS. MAIRES RHONE & MÉTROPOLY LYON		01/08/2020	31/07/2021	01/08/2019	31/07/2020		%
		mois		mois			
Détail du compte de résultat							
68150000	DOT. PROVISION POUR CHARGES	50 000	7,29	33 900	11,40	16 100	47,49
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		4 505	0,66	773	0,26	3 732	482,76
RESULTAT FINANCIER		287	0,04	284	0,10	3	1,12
Intérêts et produits financiers		287	0,04	284	0,10	3	1,12
76410000	PRODUITS FINANCIERS BANCAIRES	287	0,04	284	0,10	3	1,12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 792	0,70	1 057	0,36	3 735	353,37
Résultat exceptionnel							
TOTAL DES PRODUITS		685 977	100,04	297 750	100,10	388 228	130,39
TOTAL DES CHARGES		681 186	99,34	296 693	99,74	384 493	129,59
Excédent ou déficit de l'exercice		4 792	0,70	1 057	0,36	3 735	353,37
Contributions volontaires en nature							
Charges des contributions volontaires en nature							



PERSPECTIVES POUR 2021-2022



- Maintien des activités récurrentes :
 - Communication régulières aux adhérents ;
 - Désignations au sein des instances représentatives
 - Formation et information ;
 - Assistance juridique ;
 - Manifestations pour regrouper les adhérents ;
 - Actions avec les partenaires ;
 - Edition de l'agenda, du calendrier et de l'annuaire des élus ;
- Reprise de la soirée des Trophées des Maires ;
- Organisation d'évènements en présentiel pour créer du lien avec les adhérents ;
- Instaurer des sessions annuelles de rencontres avec les Maires pour échanger sur les dossiers en cours et leurs attentes ;
- Développement d'activités en faveur des jumelages et pactes d'amitié ;
- Refonte de la formation des élus en intégrant la réforme de la sous-traitance et du DIF-élus ;

Pour le budget prévisionnel 2021/2022 :

- Stabilité de la cotisation départementale ;
- Gestion rigoureuse tout en développant un haut niveau de services pour les adhérents ;
- Stabiliser la trésorerie à 12 mois de dépenses récurrentes ;
- Financement des activités supplémentaires par des recettes correspondantes (hors adhésions) ;

LES PARTENAIRES DU



CONGRÈS ANNUEL

amf69

RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON - ASSOCIATION ■ ■ ■
DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



NOUS CONTACTER



ASSOCIATION DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ (AMF69)
Hôtel du Département du Rhône 29-31 cours de la Liberté – 69483 LYON Cedex 03
Tél. 04 72 61 72 47 - contact@amf69.fr - www.amf69.fr - [f](#) @AMF69